

**Portant validation devis pour la réalisation d'un diagnostic de signalisation de feux tricolores par la société TEAM RESEAUX**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis **n°23840 de la société TEAM RESEAUX** pour un diagnostic de signalisation de feux tricolores sur la ville.

Considérant l'obligation de réaliser ce diagnostic en termes de sécurité ;  
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

**DECIDE :**

De valider la proposition de la société **TEAM RESEAUX** d'un diagnostic d'un montant de **3520 € HT**.

Marie-Lyne VAGNER